

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la sélection d'un consultant (ou équipe de consultants) pour l'Evaluation finale des 3 Conventions de Subside (CSub) entre Enabel et EUCORD pour la mise en œuvre des Projets Entrepreneuriat Pomme de terre (PEPs)

I. Justification et Contexte

En juin 2020, EUCORD a débuté la mise en œuvre d'une première Convention de Subside de la coopération belge, sous la supervision d'Enabel, dénommée « **Projet Entrepreneuriat Pomme de Terre (PEP)** » mis en œuvre par EUCORD sur financement de la Coopération Belge, dans le cadre du programme "Entreprena" mis en œuvre par Enabel en Guinée et qui vise à contribuer de façon significative au développement économique inclusif et durable de l'axe Conakry-Kindia-Mamou. L'objectif global du projets PEP est d'appuyer l'entrepreneuriat et l'amélioration des performances des intervenant(e)s dans la chaîne de valeurs pomme de terre (CVA- PT) de la région de Mamou.

Le projet a eu une durée de 31 mois (de juin 2020 à décembre 2022). En début de projet, **une étude de base** a été réalisé par un consultant indépendant pour permettre d'établir la situation de références des indicateurs définis par le projet, et par la suite, pouvoir mesurer les progrès réalisés dans l'exécution du projet et son impact.

En décembre 2020, une seconde convention de subside a été attribuée par Enabel à EUCORD, relative au volet entrepreneuriat féminin, dénommée « **Projet Entrepreneuriat Pomme de Terre Féminin (PEP-FEM)** ». L'objectif global de ce projet est l'appui à l'entrepreneuriat et l'amélioration des performances des femmes actives et aspirantes de la chaîne de valeurs de la pomme de terre de la région de Mamou. Le projet a eu une durée de 28 mois (de décembre 2020 à mars 2023).

En décembre 2021, une troisième convention de subside a été attribuée par Enabel à EUCORD dénommée « **Extension du Projet Entrepreneuriat Pomme de terre (PEP-EXT)** » qui est venue renforcer et étendre l'intervention PEP qui s'est terminée en décembre 2022, à travers une CSub spécifique sur une période de 22 mois à compter du 1er décembre 2021 et devant s'achever au 30 septembre 2023.

Bien qu'étant une extension du PEP, le PEP-EXT a des objectifs et résultats, détaillés dans un cadre logique, qui lui sont propre : cibler un plus grand nombre d'entrepreneurs accompagnés, mettre en œuvre un accompagnement différencié et adapté en fonction de la taille de l'entreprise, stimuler le développement de parts de marchés de la pomme de terre de Guinée dans d'autres parties du territoire, apporter des appuis spécifiques à l'Union des Groupements Agricoles de Soubalako (UGAS).

L'action PEP-EXT a été mise en œuvre en partie en même temps que PEP et se poursuit après la fin de PEP. PEP EXT contribuera à renforcer l'ensemble des résultats attendus de PEP au niveau de l'amélioration des performances techniques et économiques des entreprises, du nombre d'entreprises accompagnées, du développement commercial, de la concertation entre acteurs, du renforcement des organisations professionnelles actives dans la filière pomme de terre.

C'est dans ce contexte qu'est publié cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à la sélection d'un consultant (ou équipe de consultants) pour réaliser l'Evaluation finale des 3 Conventions de Subsidés (CSub) entre Enabel et EUCORD pour la mise en œuvre des Projets Entreprenariat Pomme de terre (PEPs).

II. Objectifs de l'Evaluation

Les objectifs de l'évaluation finale sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'une part (objectif 1) de fournir aux équipes et aux acteurs des projets un bilan de son action et des activités réalisées, d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'impact (changements : effets induits et impacts territoriaux), (objectif 2) d'évaluer la durabilité des activités et d'identifier d'éventuels effets indirects ; et d'autre part (objectif 3) de tirer les enseignements et formuler des recommandations pour de futures interventions. Enfin (objectif 4), vérifier les informations renseignées dans les cadres de suivi évaluation des 3 CSub. Les objectifs 1 et 2 seront évalués en se référant aux cadres logiques actualisés incluant les indicateurs de performance et de résultats.

2.1 - Objectif 1 : Apprécier la qualité du travail réalisé, aux regards des objectifs des projets et du contexte de l'action

2.1.1 - Pertinence et cohérence

- Analyse de la pertinence globale : Les activités menées dans le cadre des projets sont-elles appropriées aux objectifs et au contexte de la zone d'intervention ?
- Analyse de la pertinence de la stratégie et de la méthodologie de mise en œuvre des projets : analyse des forces et faiblesses du dispositif de mise en œuvre, analyse de la stratégie d'intervention.

2.1.2 - Efficience

- Les moyens mobilisés ont-ils permis la mise en œuvre des activités ?
- Sont-ils utilisés de façon optimale ?

2.1.3 - Efficacité

- Les activités mises en œuvre ont-elles été efficaces au vu de la stratégie retenue ? Ont-elles permis l'atteinte des résultats attendus sur le plan global et en fonction des maillons (production, transformation, commercialisation) d'investissement des bénéficiaires ?
- Les actions des projets ont-elles permis de répondre à des besoins non couverts ou insuffisamment couverts par d'autres intervenants (recherche de complémentarité) ? Comment s'est faite l'articulation / l'harmonisation avec les autres programmes en cours sur cette même thématique ?

2.1.4 - Effets

L'évaluation s'attachera à analyser les effets des actions des projets, suivant les groupes cibles, notamment :

- Les producteurs (hommes e femmes) de pomme de terre,
- Les producteurs (hommes et femmes) modèles,
- Les entrepreneurs (hommes et femmes) de la CVA pomme de terre,
- Les acteurs des cadres de concertation,
- Les principales Fédérations/Unions de producteurs,
- Les partenaires Techniques et Financiers

2.2 - Objectif 2 : Apprécier la durabilité des résultats et identifier les éventuels effets indirects du projet dans les zones des actions

- Dans quelle mesure les activités initiées dans le cadre des projets présentent un caractère pérenne (en tenant compte de l'évaluation du contexte et de son évolution) ?
- Le dispositif d'appui apporté à l'UGAS est-il gage du maintien d'un certain niveau de gouvernance ? Quelle est la capacité de l'UGAS à gérer les services mis en place ?
- Les modes de mise en œuvre du projet permettent-ils l'appropriation par les bénéficiaires des innovations introduites par le projet en matière de développement de la CVA (degré d'autonomie et dynamismes des entrepreneurs, des structures paysannes et des acteurs appuyés) ? Comment l'expriment-ils ?
- Dans quelle mesure les initiatives économiques lancées par les projets PEPs sont-elles pérennes ou reproductibles ?
- L'obtention d'un crédit dont l'objet est partiellement financé par une subvention permettra-t-il le développement d'une relation durable entre les entrepreneurs de la CVA pomme de terre et les IMF ? Les entrepreneurs se sentent-ils prêt à faire une nouvelle demande de crédit sans être accompagné ?
- La facilité de subvention a-t-elle générée des comportements potentiellement négatifs ?
- Le projet SubEntAgri a-t-il permis une prise de conscience des entrepreneurs de la CVA pomme de terre sur les effets positifs des investissements dans leur activité ? Ont-ils l'intention de continuer à investir, même sans appui extérieur ?

2.3 - Objectif 3 : Enseignements et recommandations

- Quels sont les enseignements à tirer de l'animation des cadres de concertations de la filière pomme de terre ?
- Quels sont les enseignements à tirer de la dynamique transversale de renforcement des capacités techniques et de gestion en matière de production, stockage, et commercialisation de la pomme de terre ?
- Quels sont les enseignements des démarches innovantes de renforcement de capacités des organisations à la base, en passant par les Fédérations/Unions de producteurs ?
- Comment les actions du projet PEP ont-elles contribué à la professionnalisation des métiers de l'amont et de l'aval ? Dans quelles mesures, les actions du projet de réponse aux nouveaux marchés identifiés sont-elles pérennes ?
- Quels enseignements tirer des différents types d'appuis fournis dans le cadre de l'élaboration des plans d'affaires des entrepreneurs et du financement induit par la mise

en place de la subvention adossée à du crédit ? Quels enseignements tirer de la mise en place d'une subvention pour favoriser les investissements dans les trois filières (mangue, ananas, pomme de terre) ? Quels enseignements tirer des approches en termes d'éducation financière auprès des entrepreneurs ?

- Quelles sont les actions prioritaires à envisager pour continuer à améliorer la résilience des acteurs, en particulier face aux dynamiques conjoncturelles (covid, augmentation des prix du marchés) et aux changements climatiques de plus en plus prégnants ?

2.4 - Objectif 4 : vérifier les informations renseignées dans les cadres de suivi évaluation des 3 CSub.

- Les indicateurs ont-ils été correctement renseignés ?
- Les moyens de vérifications sont-ils pertinents ?

III. Eléments d'information à disposition du Consultant :

La réalisation d'une Evaluation Finale comporte une phase importante de collecte d'information. Cependant, dans le cadre de cette consultance, la collecte de données sera partielle, car facilitée par le fait que beaucoup d'informations ont déjà été collectées depuis le démarrage de la première CSub projet en juin 2020, notamment à travers :

- Une Etude de base du PEP (juillet 2020)
- Un diagnostic sur la fonctionnalité des acteurs de la CVA PT réalisé par l'équipe PEP (Sept-oct 2020)
- Une Etude de marché de la pomme de terre de Guinée (nov 2020-feb 2021)
- Le Cadre de Suivi & Evaluation (y compris fiches de collecte des indicateurs)
- Les rapports d'activités et de S&E des équipes d'EUCORD sur les 3 CSub
- Autre documentation disponible (notamment fournie par EUCORD ou Enabel).

A l'issue de l'analyse des données de la documentation fournie par EUCORD, le consultant décidera d'un programme de rencontres et de recherches d'information complémentaires lui permettant d'atteindre les 4 objectifs de cette mission

Et de rédiger un rapport d'Evaluation qui présentera pour chacun des indicateurs définis dans le cadre logique du projet, le degré d'atteinte des indicateurs de performances et de résultats.

IV. Rapport :

Les produits attendus sont :

- Une note de démarrage, base de discussions et d'échanges sur l'adéquation entre les propositions méthodologiques de l'évaluateur et les attentes du commanditaire selon la zone d'intervention et les modalités de mise en oeuvre (échantillonnage, calendrier...)
- Une restitution orale « à chaud » à la fin des travaux de terrain accompagné d'un aide-mémoire qui permettra à l'équipe de réagir et d'apporter des compléments d'information.
- Un rapport provisoire dans un délai de 15 jours maximum après le retour de terrain.

- Un rapport final dans un délai de 15 jours après réception des commentaires et corrections du rapport provisoire par le commanditaire.

Ce rapport final comprendra :

- Un rapport principal avec :
 - Un rappel bref de la méthodologie employée ;
 - Les observations et résultats de l'évaluation, selon les termes définis plus haut ;
 - L'analyse de l'effet et de la perception par les bénéficiaires, par les institutions et autres acteurs impliqués dans le secteur ;
 - Des perspectives et conditions de pérennisation des projets ;
 - Des recommandations concrètes (liées aux observations et résultats de l'évaluation) et constructives à adresser à une ou plusieurs parties prenantes.
- Une synthèse – résumé exécutif (5 pages maximum) reprenant, après une présentation générale rapide, les principales conclusions et recommandations.

V. Durée de mission : évalué à un total de 40 jour presté pour une équipe de 2 consultants (20 jours chacun sur une période de 1 mois). Le rapport final est attendu au plus tard le 1^{er} septembre 2023.

VI. Conditions :

Les dépenses du Consultant liées aux honoraires, frais de déplacement, per diem, frais de communication, et toutes autres dépenses liées à la validation des deux livrables sont pris en charge par le projet. Le consultant prend en charge ses propres assurances (santé, accidents, etc.) et le règlement de toutes taxes locales liés aux revenus de cette consultance.

VII. Profils recherchés :

L'équipe sera constituée d'au moins deux experts avec des profils complémentaires :

Chef de mission :

- Diplôme d'étude supérieures en agronome, économiste, ou agroéconomiste
- 10 ans d'expérience minimum dans les domaines de l'agriculture et des filières agricoles en Guinée ;
- Expérience avérée en évaluation de projet, avec au moins 5 références d'expériences similaires d'évaluation de projet.
- Connaissance de la filière pomme de terre est un plus.
- Parler le poular couramment, parler le sousou serait un plus.

Expert 2 :

- Diplôme d'étude supérieures ou techniques en agronome, économiste, sociologie, statistiques ou agroéconomiste
- Expérience avérée d'au moins 5 ans en développement des organisations sociales et paysannes ;
- Bonne connaissance des projets de développement dont la finalité est le renforcement des capacités organisations à la base et le renforcement de la gouvernance et d'autonomie des faitières ;
- Parler le poular couramment, parler sousou serait un plus.

VIII. Procédures de sélection :

Les consultants intéressés doivent renvoyer à EUCORD à l'adresse vacancy@eucord.org leur dossier de Manifestation d'Intérêt qui comprendra :

1. Un planning indicatif en 1 page, indiquant la répartition des jours nécessaire à la réalisation de la mission (revue documentaire, briefing démarrage, enquêtes terrain, rédaction, etc.)
2. Le CV détaillé des deux consultants qui réaliseront l'évaluation (maximum 5 pages par CV) avec indications des références de chaque employeur ;

L'évaluation des candidats portera sur une note à hauteur de 20% sur le planning, et à hauteur de 80% sur l'adéquation des CVs avec le profil recherché.